

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - MSILA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES  
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE  
FRANCAISE

N° :.....



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE  
ETRANGERES  
FILIERE : LANGUE FRANCAISE  
OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

**Mémoire présenté pour l'obtention  
Du diplôme de Master Académique  
Par : Riyad Yamine/ Houd Chourouk.**

**Intitulé :**

**De la compétence linguistique à la compétence  
communicative : quelle stratégie  
informationnelle dans la langue de spécialité ?**

**Soutenu devant le jury composé de:**

<b>BENSEFA Youcef</b>	<b>Université de Msila</b>	<b>Président</b>
<b>HAMOUMA Lamri</b>	<b>Université de Msila</b>	<b>Rapporteur</b>
<b>MEKDOUR Zaidi</b>	<b>Université de Msila</b>	<b>Examineur</b>

**Année universitaire :2021/2022**

## Remerciements

*Je remercie Dieu le tout puissant qui grâce à lui j'ai accompli ce modeste travail.*

*Je remercie également mon encadreur de ce mémoire, monsieur Lamri Hamouma Pour son aide et ses conseils qui m'ont permis de progresser et terminer mon travail.*

*Un grand remerciement destiné à tous mes enseignants de français de l'Université Mouhemed Boudiaf à M'sila qui m'ont accompagné tout au long de mon cursus universitaire par Leurs conseils et leurs expériences.*

*Je remercie toutes les personnes qui ne trouvent pas leurs noms sur cette page mais qui M'ont aidé à réaliser ce mémoire.*

# Dédicace

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes chères parents pour leurs précieux conseils tout au long de mes  
.études*

*A mes frères et sœurs : Amine, Rayane, Samah, Malak qui m'ont aidé et  
supporter dans mes moments difficiles.*

*A mes amis : Narimane, Alia, Rima, Saif, Chaibane, Abdou pour leurs  
soutiens moral.*

*A toute personne m'a aidé de près et de loin à*

*La réalisation de ce travail.*

## **Résumé :**

En effet, pour rédiger ou lire des textes spécialisés, il ne suffit pas de connaître le vocabulaire et d'être accoutumé à une phraséologie particulière, il faut aussi être sensible à l'idée qu'il s'agit d'un discours qui véhicule, comme tout discours, une certaine représentation, et que derrière le posé il est indispensable de repérer ( pour les mettre en évidence) les présupposés. La rédaction ou la lecture de ce type de texte nécessite donc des compétences linguistiques et de compétence communicative qui permettent de repérer le non-dit et donc de reconstituer l'arrière-texte fondateur indispensable à compréhension.

**Les mots clés :** textes spécialisés, compétence linguistique , compétences communicative

## **Abstract:**

Indeed, to write or read specialized texts, it is not enough to know the vocabulary and to be accustomed to a particular phraseology, it is also necessary to be sensitive to the idea that it is a discourse which, like any speech, conveys a certain representation, and that behind the posited it is essential to identify (to highlight them) the presuppositions. Writing or reading this type of text therefore requires linguistic skills and communicative competence that make it possible to identify the unsaid and therefore to reconstitute the founding background text essential for understanding

**Keywords:** specialized texts , linguistic competence , communicative competence

## **المخلص :**

في الواقع ، لكتابة أو قراءة نصوص متخصصة ، لا يكفي معرفة المفردات والاعتقاد على عبارات معينة ، بل من الضروري أيضاً أن تكون حساساً لفكرة أنه خطاب ، مثل أي خطاب ، ينقل شيئاً معيناً. التمثيل ، وأنه من الضروري وراء الافتراض تحديد (لتسليط الضوء عليها) الافتراضات. تتطلب كتابة أو قراءة هذا النوع من النص مهارات لغوية وكفاءة تواصلية تجعل من الممكن التعرف على من لم يُقال ، وبالتالي إعادة تكوين نص الخلفية التأسيسي الضروري للفهم .

**الكلمات المفتاحية:** النصوص المتخصصة ، كفاءة لغوية، كفاءة تواصلية

# Table de matières

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
------------------------------------	----------

## Chapitre 1

### Organisation des unités linguistiques et concept de compétence

Introduction.....	5
1. Langue, texte, discours.....	5
2. Niveaux d'organisation de la langue .....	6
2.1 Niveau phonologique son / phonème.....	6
2.2 Niveau morphologique : morphème.....	6
2.3 Niveau syntaxique : mot / groupe / phrase.....	7
2.4 Niveau Sémantique : sens grammatical, ce que veut la phrase .....	7
2.5 Niveau pragmatique : sens communicatif, ce que veut l'auteur.....	8
3. Le concept de compétence .....	8
3.1 Compétence linguistique.....	9
3.2 Compétence communicative .....	9
Conclusion .....	10

## Chapitre 2

### Le concept de « Langue de spécialité »

Introduction.....	12
1. Définition de langue de spécialité .....	12
2. Langue de spécialité et langue générale.....	12
3. Langue de spécialité et langue commune.....	13
4. La compétence en langue de spécialité .....	13
5. Le cadre d'analyse des langues de spécialité .....	14
5.1 Cohésion.....	14
5.2 Cohérence.....	14
5.3 Connotation.....	15
6. Les langues spécialisées : quels traits caractéristiques ?.....	15
7. L'auteur du texte scientifique.....	16
8. La forme du texte scientifique .....	16
9. Style scientifique.....	17

10. . Style littéraire.....	17
Conclusion .....	18

### Chapitre 3

#### Présentation et analyse du corpus

Introduction.....	20
1. Description des corpus .....	20
2. méthodologie d'analyse.....	20
3. Interprétation des résultats obtenus .....	21
3.1 Texte scientifique.....	21
3.2 texte littéraire .....	29
Conclusion .....	33
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>35</b>
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>38</b>

---

# **Introduction générale**

---

## Introduction Générale

---

La rédaction d'un texte, on le sait, est un processus complexe et une tâche ardue. En effet, l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des attitudes, des comportements et des autres compétences, y compris la compétence linguistique et la compétence communicative, montrent bel et bien l'ensemble des objectifs d'habileté d'un texte à rédiger.

Aux divers acteurs de la situation, dans un texte de spécialité, après être compétent au niveau de la langue, on incombe, certes, à ces acteurs, la responsabilité de bien identifier les objets et notions à maîtriser ainsi que les moyens et les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre des domaines évoqués dans le texte. En d'autres termes, ce processus consiste à penser une action d'un domaine spécialisé en supposant une bonne intégration des éléments de savoir, de savoir-faire, c'est-à-dire une sorte de transition d'une compétence linguistique à une compétence communicative, qui exigera, en cela, des stratégies informationnelles pour atteindre un but précis.

L'objectif principal de ce travail est alors de voir comment la langue comme moyen de communication entre individus, constituant eux même une communauté linguistique, peut être employée dans des situations qui se projettent hors de portée de la systématisme de la langue elle-même, pour atteindre le complexe du réel langagier, qui, dans un cadre stratégique de transmission des informations au destinataire, la compétence en langue de spécialité ne s'y limite absolument pas à une compétence linguistique, mais, il est tout aussi utile d'être spécialiste du domaine, avoir une compétence communicative, pour comprendre un texte de spécialité.

En effet, la compétence en langue étrangère ne se lie et ne limite pas à une compétence linguistique parce que pour comprendre un texte de spécialité (scientifique), il est utile d'être spécialiste du domaine que de maîtriser la langue, ces deux compétences sont indissociables.

Ainsi, en contexte professionnel, nous nous intéresserons aux besoins langagiers et l'aspect communicatif. L'enseignement de langue de spécialité est vu comme un enseignement sur objectif spécifique, qui vise à traduire ces besoins en objectifs. Ces objectifs d'apprentissage peuvent être communicationnels culturels...etc. Donc, la langue de spécialité est comme un vecteur de connaissances qui est dans son ensemble visée.

Le français de spécialité constitue la première méthode de français à des publics scientifiques dans une perspective universitaire ou professionnelle. Ces méthodes, comme leur nom l'indique mettent l'accent sur une spécialité (français médical, français juridique, ...)

## Introduction Générale

---

ou sur un domaine professionnel (tourisme, affaires, banques, ...). Pour remédier à l'étroitesse de la notion de langue de spécialité mettant l'accent sur le lexique et certaines tournures grammaticales, on parle désormais de langues spécialisées.

Mais cette appellation ne tardera pas à être victime de sa largeur en raison de la largeur des domaines de spécialité et de l'incapacité de la notion à tout rassembler sous la même étiquette. « *LSP pose en effet de nombreux problèmes en raison de la multiplicité des catégories de langues regroupées sous cette étiquette. On a l'image d'un champ éclaté, aux limites de plus en plus floues et aux découpages internes incertains.* » (Holtzer, 2004). Le français de spécialité montre ses limites aussi devant la distinction sur le plan linguistique de certains domaines très proches (économie/affaires) et la distinction entre la langue de spécialité et la langue générale. L'appellation français de spécialité finira donc par être remise en cause.

A travers ce travail de recherche, qui considère que la conversion de la compétence linguistique en compétence communicative comme stratégie informationnelle dans la langue de spécialité, nous posons la problématique suivante:

- En quoi pourrait-on considérer que la conversion de la compétence linguistique en compétence communicative comme stratégie informationnelle dans la langue de spécialité.?

Afin de répondre à cette question de recherche, nous supposons l'hypothèse suivante:

- Plus un locuteur a des connaissances dans le domaine de spécialité, plus il a une stratégie dans le traitement de l'information de ce domaine.

Cependant, notre mémoire de recherche consistera précisément à identifier sur la base d'analyse un texte scientifique et le comparer avec un texte littéraire. Donc grâce à cette étude, nous allons recueillir des données et afin de bien encadrer ce recueil de données et leur interprétation, nous répartissons notre recherche en deux parties : partie théorique et partie pratique.

La partie théorique, nous permettra de présenter le cadre théorique de référence sur lequel s'appuiera cette étude, ainsi que les concepts opératoires sous jacente à la problématique de notre travail de recherche. Dans le premier chapitre, qui intitulé << organisation des unités linguistique et concept de compétence >>, nous situerons la présente recherche par rapport aux différentes définitions que des chercheurs donnent à la notion << langue >> et les différents niveaux d'organisation de la langue, aussi, de concept de compétence.

## **Introduction Générale**

---

La partie pratique, se structure en seul chapitre. Dans ce chapitre, nous allons basé sur la méthode analytique, qui, par la suite, nous aidera d'analyser notre échantillon afin d'analyser et interpréter les résultats obtenus.

Finalement, la conclusion générale résumera les principaux résultats obtenus, les principales conclusions que nous en avons tirées, et proposera quelque lignes de recherche sur notre sujet d'étude.

---

# **Chapitre 1**

## **organisation des unités linguistiques et concept de compétence**

---

## Introduction

La partie théorique de notre travail de recherche sera consacrée à la présentation d'information afin de nous aider à comprendre : la langue est elle stratégie informationnelle dans la langue de spécialité .

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder quelques définitions des concepts clés , et définir la langue et les différents niveaux d'organisation de cette compétence linguistique.

### 1. Langue , discours, texte :

La linguistique , d'après Saussure, est l'ensemble des manifestations du langage. Ces manifestations intentent deux types : la parole et la langue .

La parole relève de l'action individuelle unique, or , la langue relève de l'action sociale, ainsi c'est le code commun à tous les sujets parlants d'une communauté, elle est abstraite et linière pars que elle est une « *système de singes vocaux spécifique aux membres d'une même communauté* » ( *Dubois et Al , 1994, article« langue »* ), cependant Saussure donne la point de divergence entre eux, selon lui « *la langue est un produit social , tandis que la parole est défini comme la composante individuelle du langage , comme un acte de volonté et d'intelligences* » ( *F.De Saussure, 2002, P: 17/23*).

Par opposition, au sens le plus large, le discours considère comme activité de sujets inscrits dans les contextes spécifique . Donc, on veut dire que par discours ou langue de spécialité les usages spécifique de la langue au domaine d'activité tels que le discours technique , le discours professionnels et le discours scientifique . Ainsi, comme le discours suppose sur des normes d'ordre non linguistique , l'articulation du langage, « *le discours ne peut être l'objet d'une approche purement linguistique* » ( *D. Maingueneau, 1996, P 28 "* ) .

Par conséquent, ce qui fait la différence de la langue au discours c'est l'usage de la langue dans un domaine ( contexte ) particulier, aussi le discours est considéré comme l'association d'un texte et de son contexte.

Le concept " texte " a des valeurs variables, on l'utilise c'est ainsi que l'équivalent d'énoncé , tel que une suite linguistique autonome orale ou écrite, réalisé par un ou plusieurs énonciateurs dans une situation de communication précise .

Beaugrand et Dressler définissent le texte comme « *une occurrence communicationnelle* »( *Beaugrand et Dressler ( 1981: chap .1 )* ) qui répondent aux critères interdépendants : un critère de cohésion et un critère de cohérence surtout perceptibles dans le jeu des dépendances entre les phrases.

Traditionnellement , le texte a un structuration forte , et indépendant du contexte , c'est pour cela certains écrivains ( auteurs ) favorisent cette dénomination pour les textes littéraires ,

juridique, scientifique etc . Et pour Ehlich ( 1989 ) « *le texte sont des énoncés oraux ou écrits qui sont structure de manière à durer , à être répétés à l'intérieur d'une tradition* ». Dans l'extension de cette idée que le texte a une plus grande autonomie dans le contexte , le concept " texte " a été favorisé par la linguistique textuelle ( grammaire de texte ) .

## **2. Niveaux d'organisation de la langue**

Il existe différents niveaux de structures linguistique ( le niveau phonologique , morphologique, syntaxique , sémantique et pragmatique ) , chaque niveau correspond à une

### **2.1 Niveau phonologique : son / phonème**

Il représente l'interface nécessaire entre la phonétique et les descriptions linguistiques de haut niveau . La phonologie inclut le concept d'unité abstraite du discours : le phonème.

Appliqué à la parole ,le terme « son » est ambigu . Le français d'île de France utilise deux sons [ o ] et [ B ] ( peau, chocottes). Mais leurs différences acoustique ne sont pas exploitées pour produire des différences de sens, comme en français ( peau/ pot ) en français suisse , elles constituent une unité unique, un phonème, d'un point de vue linguistique. Cette identité est étrangère aux formes orthographique : d'une part, une même orthographe peut produire des réalisations phonétique différentes ( garage ), et d'autre part, plusieurs orthographe peuvent aboutir au même phonème ( pot, peau, haut ). Son étude du son dans la réalité physique fait l'objet de phonétique : la phonétique acoustique s'intéresse aux propriétés physiques des ondes sonores ( études spectacles) ; la phonétique auditive traite de la perception du son par les machines humaines ; enfin , la phonétique articulatoire est la perspective de la production de sons par des appareils de production de sons humains Étudier le son. L'étude des sons en termes de pertinence linguistique, c'est-à-dire parce qu'ils contribuent effectivement au sens linguistique, fait l'objet de la phonologie structurale, qui décrit les phonèmes d'une langue, ou d'une variété donnée de langue. Habituellement, nous prêtons attention aux sons entre [ ] et aux phonème entre //.

### **2.2 Niveau morphologique : morphème**

La morphologie est une branche de la linguistique, et elle est défini comme la discrimination des règles qui régissent la structure interne des mots , autrement dit les normes de la combinaison entre les morphème racines pour composer des mots ( règles de formation des mots ) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre , de genre , de temps et de personne .

Donc , la composition des mots se fait à partir de plus petites entités appelées morphèmes .

Le morphème désigne l'unité minimale porteuse de sens , que l'on ne peut diviser en éléments plus petits sans passer au niveau phonologique . Le morphème se manifeste souvent sous la forme d'un segment inférieur au mot.

Par exemple :

Les travailleurs chôment .

Cette phrase est composée de 7 morphème :

Le + s + travaill + eur + s + chô + ent .

### **2.3 Le niveau syntaxique : mots / groupe / phrase**

La syntaxe est une partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistique se combinent en phrase , elle s'intéresse à la structure et à la interne de la phrase , c'est à dire à l'organisation des mots.

Toutefois une phrase , qui est l'unité maximale de la syntaxe , n'est pas une juxtaposition de mot, qui est l'unité maximale, mais de syntagme ( groupement de mots ) .Perrot, pour lui la syntaxe a pour objet la constitution de la phrase ; elle « *étudié à la fois , l'organisation de la phrase simple réduite à une proposition unique ( ... ) et l'organisation de la phrase complexe qui réunit plusieurs propositions* » .(Perrot ( 1953 : 44 / 45 ) .

D'une côté purement linguistique, la syntaxe étudie :

L'ordre des mots : par exemple : en français , celui-ci peut changer le sens de la phrase : Amine frappe Sami par rapport à Sami frappe Amine.

Les catégories grammaticales ou parties du discours : par exemple : dans la phrase " il fait froid " , le mot "il " est un pronom impersonnel, "fait froid" est une locution verbale.

Les phénomènes de rection : par exemple : dans la phrase" le petit garçon dort" , le verbe " dort" régit le nom "garçon" qui lui-même régit le déterminant " le" et l'adjectif [ petit] . Cette hiérarchie peut être représentée par un parenthésage : [[[ le] [[ petit]] dort] ou par des liens de dépendance.

Les fonctions grammaticales : par exemple : dans la phrase " les enfants jouent sous la tente", " les enfants " est le sujet de verbe" jouent", sous la tente" est complément Circonstanciel de lieu.

### **2.4 Niveau sémantique : sens grammaticales ,ce que veut la phrase**

Le terme sémantique a été introduit en linguistique vers la 2 ème moitié du 19 ème S par M.Bréal . Selon lui cette discipline «*se consacré à l'étude des lois qui gouvernent le changement et l'évolution sémantique des mots d'une langue* » ( M.Bréal , Essai de sémantique, 1879).

La sémantique est la discipline qui s'intéresse au sens des mots , P.Lerat

La défini comme une discipline dont l'objet d'étude est « *le sens des mots, des phrases et des énoncés* »( *P.Lerat, 1983 : 3*).

Elle peut être définie comme « *la science ou la théorie des signification* », il est possible de connaître la bonne signification d'un mot uniquement en sachant bien analyser le contexte de communication car cette discipline étudie le sens indépendamment du contexte c'est-à-dire hors le contexte.

On peut habituellement déterminer la classe à laquelle appartient un mot en observant les mots qui l'environnent et leurs liens de dépendance. Ainsi, il est possible de délimiter s'il s'agit d'un nom , d'un verbe , d'un adjectif ou d'un adverbe.

### **2.5 Niveau pragmatique : sens communicatif , ce que veut l'auteur**

La pragmatique est une discipline de la linguistique qui s'attache à la communication et à ses acteurs. Elle traite les sens communiqués dans un contexte particulier par un locuteur spécifique à un moment donné , Francis Jacques 1979 la définit comme celle qui « *aborde le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social* ».

la pragmatique linguistique s'est largement développée sur la base de la théorie des «actes de langage» qui considère que la fonction du langage n'est pas tant de décrire le monde mais d'accomplir des actions (ordre, promesse ...) Austin est le pionnier de la discipline avant d'être approfondie ultérieurement par son disciple Searle.

Exemple : "Je viendrai". «En linguistique», est une phrase déclarative. «En pragmatique», elle est un énoncé dont le sens est déductible du contexte, suivant le contexte, il est possible d'interpréter cet énoncé en le soumettant à des hypothèses ; il peut être -promesse, menace, une réponse à un appel, à une demande ...

### **3. Le concept« compétence»**

Ce concept a été introduit par Chomsky le fondateur de la grammaire générative afin de désigner l'aptitude des locuteurs d'une langue à comprendre et produire un nombre illimité de phrases inédites.

Selon lui , c'est la capacité linguistique « *sous - jacente* » ( subconsciente ) d'une personne de créer et de comprendre des phrases , y compris des phrases qu'ils n'ont jamais entendus auparavant.

Donc , c'est la connaissance d'une personne avec un ensemble de règles grammaticales et est différente de la linguistique proprement dite Activités.

Par conséquent , on distingue deux types de compétence : la compétence linguistique et la compétence communicative .

**3.1 La compétence linguistique**

La compétence linguistique est défini comme celle qui a trait aux savoirs et savoir-faire comprend des composantes telles que : la phonétique , la phonologie , la syntaxe , la sémantique et la morphologie .

L'individu doit s'engager dans une forme de vie collective afin d'acquérir la compétence linguistique « *la compétence linguistique nécessite , pour être acquise l'engagement d'un individu humain dans une certaine forme de vie collective . Ce qu'on appelle la linguistique de terrain , cette expérience individuelle d'acquisition en situation est alors une étape indispensable de notre connaissance linguistique. On peut même aller jusqu'à admettre que la compétence linguistique authentique ne correspond qu'à ce qui est « implémenté » dans un individu humain et soumis aux aléas de histoire.*

La compétence linguistique se décline en :

- compétence lexicale : la connaissance et la capacité à utiliser le vocabulaire d'une langue qui se compose d'éléments lexicaux et d'éléments grammaticaux ;
- compétence grammaticale: la connaissance des ressources grammaticales de la langue et la capacité de les utiliser ;
- compétence sémantique : la conscience et le contrôle que l'apprenant a de l'organisation du sens ;
- compétence phonologique : une connaissance de la perception et de la production et une aptitude à percevoir et à produire les unités sonores de la langue et leur réalisation dans des contextes particuliers, les traits phonétiques qui distinguent les phonèmes, la composition phonétique des mots, la prosodie ou phonétique de la phrase ;
- compétence orthographique: une connaissance de la perception et de la production des symboles qui composent les textes écrits et l'habileté correspondante ;
- compétence orthoépique: la connaissance des conventions orthographiques, la capacité de consulter un dictionnaire et la connaissance des conventions qui y sont mis en œuvre pour présenter la prononciation, la connaissance des implications des formes écrites, en particulier des signes de ponctuation, pour le rythme et l'intonation, la capacité de résoudre les équivoques (homonymes, ambiguïtés syntaxiques, etc.) à la lumière du contexte.

**3.2 La compétence communicative**

*langue de manière appropriée dans Selon Hymes (1962).« Pour parler il faut aussi savoir utiliser la une grand variété de situations ».*

La notion de la compétence communicative ( de communication ) a été introduit par l'ethnographie de la communication c'est une compétence implicite et elle s'acquiert à travers

les interactions. Elle consiste des règles portant sur divers aspects : savoir comment gérer les tours de parole , savoir quoi dire dans telle situation , savoir synchroniser ses expressions et ses mimiques.....etc .

Cette compétence se change en fonction des expériences de chacun . Aussi, la même personne a des compétences de communication différentes lorsqu'elle interagit avec des communautés variées .

### **Conclusion**

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la langue est une compétence linguistique qu'il doit communiquer dans un moment donné et dans un domaine particulier , ce qu'on appelle la langue de spécialité.

Dans le chapitre suivant , nous allons aborder le concept de la langue de spécialité.

---

## **Chapitre 2**

### **Le concept de « langue de spécialité »**

---

## Introduction

Après avoir parler du premier chapitre, on a passé au deuxième chapitre, qui est intitulé "le concept de "langue de spécialité", nous avons abordé la définition de quelques concepts-clés de langue de spécialité et nous avons commencé par en définir .

### 1. définition de la langue de spécialité

Il n'y a actuellement pas de consensus sur le terme "langue de spécialité". Nous parlons une langue spécialisée, Langage de spécialité, langage technique, vocabulaire spécialisé, vocabulaire scientifique et technique (scientifico- technique), ...etc. En générale, Galisson et Coste ont défini le concept de "langue de spécialité " comme « *une expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orale ou écrite) qui impliquant la transmission d'une informations relevant d'un champ d'expérience particulier* » (Garrison et Coster 1976: 511).

Dubois et al donnent la définition suivante : « *On appelle une langue de spécialité un sous-système linguistique, c'est-à-dire qu'elle rassemble des spécificités Linguistique d'un domaine particulier* »(Dubois et al 2001 : 40).

La langue de spécialité est un système d'expression et de communication avec des codes linguistiques (orthographe, phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique et vocabulaire) et codes pragmatique. Elle s'exprime dans des discours spécialisés, formés par un ensemble théorique de textes.

Donc, la langue spécialisée est- elle un sous- ensemble de la langue commune , ou un variante lexical de la langue commune ?

### 2. Langue de spécialité et langue commune

« *La langue spécialisée s'oppose à la langue commune* » ( Dubois et Al ,2001 : 440 ).

On veut dire par " langue commune " la langue non marqué , autrement dit non spécialisé .

La langue spécialisée et la langue courante sont des systèmes de communication et d'expression doté d'un code linguistique ( phonétique, morphologique, orthographique, syntaxique, sémantique et lexical .) et d'un code pragmatique déférent , la langue spécialisée se manifeste dans le discours spécialisé dont le locuteur idéal spécialisé , et la langue courante ( commune ) se manifeste dans l'ensemble des textes non- marqué par une spécialité déterminée et connus par le locuteur idéal commun .

On déduit que la langue courante et la langue spécialisée ne s'appliquent pas avec les mêmes fréquence , pourtant , elles ont les mêmes propriétés phonétique , orthographique,

morphologique , syntaxique , lexical , sémantique et pragmatique : tous ces propriétés concernent la langue générale .

**3. langue de spécialité et langue générale**

Cabré considère que « *tout langue de spécialité est simple variante de la langue générale* » Cabré ( 1998 : 119 ), C'est à dire , la langue générale inclut la langue commune + la langue spécialisé .

Divers experts ( chercheurs, terminologues, lexicographie, linguistes et même traducteurs) s'accordent à dire qu'il n'existe pas toujours de mesure permettant de définir clairement une langue générale et une langue de spécialité. Ce dernier se compose d'un texte spécialisé dont se trouve un vocabulaire usuel et un vocabulaire spécialisé.

Cependant , nous pouvons souligner quelques différences lexicales :

Lexique générale	Lexique spécialisé
Le lexique générale est polysémique et marqué par de connotation	Il tend vers l'univocité et Momoréférentiel
Il est stable	Il subit un renouvellement et un enrichissement considérable
Il est moins perméable aux langues étrangères et aux empruntes	Lexique spécialisé s'ouvre aux empruntes très facile
Il utilise un peu de mots savants et emploie des schémas de dérivation usuels.	Il emploie des bases grecques et latines
L'enrichissement de lexique vient de la diversifications sémantique de termes déjà existants.	L'enrichissement de lexique se fait par la néologisme ( la création de nouvelles mots) liés à l'apparition des nouveaux objets ou nouvelles réalités conceptuelle .

**4. la compétence en langue de spécialité**

La compétence en langue de spécialité ne se limite pas , n'est liée à une compétence linguistique , parce que comprendre un texte de spécialité ( scientifique) il est utile d'être spécialiste du domaine que de maîtriser la compétence linguistique ( la langue ). Ces deux compétence sont indissociables.

De plus , en contexte professionnel ( spécialisé ) , nous nous intéresserons aux besoins langagières et l'aspect communicatif .

L'enseignement de la langue de spécialité (LS ) est vu comme un enseignement sur objectif spécifique ( F.O.S ), qui vise à traduire ces besoins en objectifs d'apprentissage . Ces derniers peuvent être communicationnels , culturels ... etc.

Donc, la langue de spécialité est , dans son ensemble , comme vecteur de connaissances qui est visée .

## **5. le cadre d'analyse des langues de spécialité**

Dans ce cadre d'analyse , nous donnons l'importance au lexique , au articulateurs , et de connotation qui apparait dans l'analyse des trois paramètres : la cohésion , la cohérence et la connotation .

### **5.1 la cohésion**

Les relations discursive sont présentées clairement et sans ambiguïté dans une langue technique, et minimiser et réduire la différence entre le sens et la signification .

L'interprétation des pronoms et des relations anaphoriques répond d'autre termes figurant dans le discours, ici la répétition est systématiquement préférée . Ce n'est pas un éléments de style , il s'agit plutôt d'une norme constitutif du langage technique, par exemple , les auteurs , dans le texte technique sont spécifié par le pronom « je » ou « nous ». Les relations cohésives doivent être sembler claires et complète .

La substitution est parfois grammaticalement et syntaxiquement nécessaire . Donc , ce phénomène n'est pas exclu du langage technique . Par opposition , dans les textes non - technique , on pourra trouver des exemples de substitution coréférentielle pour des raisons stylistique.

La répétition et le refus de l'ellipse ont les effets ( conséquence ) intéressants sur l'utilisation du mot « ce » dans le discours technique .

En effet , « ce » a quasi la fonction exclusivement , non pas de pronom démonstratif , mais la fonction du déterminant . Dans le langage non technique « ce » est utilisé plus facilement comme pronom démonstratif , non directement lié au référent précis dans le discours précédent .

### **5.2 la cohérence**

Pour minimiser l'importance des inférences pragmatique nécessaire à l'interprétation , les enchaînements thème / thème , en général , présentent dans le langage technique d'une façon claire , explicite et sans ambiguïté.

Même si la phrase désignée comme thème n'apparait pas textuellement dans le contexte linguistique, c'est toujours facile à retrouver.

La structure rhétorique est souvent explicite, dans le discours technique .

Assurément , une certaine complexité au niveau de la phrase été amenée par l'explication des actes rhétorique ; mais loin de compliquer la tâche du lecteur, le but est de faciliter l'interprétation en guidant les attentes . Les expressions " nous passons maintenant à " structurent un discours explicite.

Ainsi , nous trouvons que la complexité syntaxique associée au langage technique, ne semble pas poser de problème d'interprétation particulier. En revanche , la phrase complexe se présente comme une suite de phrase simple exprimées de manière cohérente à la lecture . De plus , les informations dans le langage technique servent pour rappeler dès faits déjà mentionnés ou faisant partie des connaissances communes . Or , on trouve des informations nouvelles présentées sous forme de présupposé , dans le langage non technique.

### **5.3 la connotation**

Les termes techniques font référence à des concepts spécifique qui peuvent être utilisés d'une manière référentielle . De plus pour les spécialistes, ces termes ne posent aucun problème d'interprétation.

Cependant, souvent on trouve des expressions , dans le texte journalistique dont la définition est laissée au lecteur d'imaginer. Ces expressions non définies , sont employés dans le langage non technique afin d'évoquer des impressions subjectives .

Les termes techniques peuvent être transférés du langage spécialisé au langage courant , alors , ils sont employés de manière moins précise .

D'une autre côté, les spécialistes peuvent adoptées des expressions du langage ordinaire , comme termes technique en relation univoque avec un concept précis. Ensuite , les spécialiste et les non- spécialiste ont des compréhension différentes du même terme, car , le langage technique s'appuie , autant que possible, sur la signification au niveau de la phrase où on trouve des interventions objectives et non subjectives.

La différence entre le sens et la signification, permet d'expliquer qu'il existe divers degrés de technicité et de considérer les articles de recherche comme plus technique que les textes de vulgarisation , même s'ils appartiennent à la même spécialit. Alors, il y a un manque de corrélation entre les notions de langage technique et de langue de spécialité , c'est à dire que le mode d'expression de la langue de spécialité n'est pas nécessairement technique.

## **6. Les langues spécialisées : quels traits caractéristiques ?**

L'utilisation de la langue spécialisé est pour servir à la communication entre les spécialistes de tel ou tel domaine technique ou scientifique , généralement en situation professionnelle :

\*La langue spécialisée n'est pas une langue à part, elle utilise les ressources (morphologique, lexicales, syntaxique) des langues communes mobilisées pour l'expression spécialisée de tel domaine de l'activité humaine. Cusin- Berche souligne à ce sujet que « *il n'existe pas une langue technique à une langue standard, mais des usages discursifs et lexicaux propres à chaque domaine d'activité* » (Cusin- Berche (1995 : 42)). On peut donc la définir comme « *l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées* » (Lerat 1994 : 21).

Le degré de technicité dans la formulation se varie selon les besoins de la communication.

Elle employée des termes spécialisés, y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée.

### **7. l'auteur du texte scientifique**

Le texte technique ne se présente pas comme un produit de l'auteur, il semble émaner directement de la réalité technique avoir été dicté par une forme de logique universelle sans toute subjectivité. Par exemple, la plupart des autres discours scientifiques, qui constituent de la démonstration suit une ligne de pensée déductive et logique pour montrer sa crédibilité, ainsi manifeste en tout temps une intentionnalité. Donc, l'auteur trouve sa force dans sa neutralité et son objectivité dans le texte technique.

### **8. la forme du texte scientifique :**

Les textes techniques se focalisent que sur leurs sens, subordonnent tout aspect formel à la seule validité de l'information. Selon Claude. Bédard, les textes qui nous intéressent présentent un niveau de langue qu'il appelle "niveau usuel" appartiennent au registre neutre (car ils n'ont pas d'effet stylistique et indiquent « *zéro degré d'écriture* » (Bédard.C ;1986:166:168)).

Si la forme du texte technique n'essaie pas de colorer colorier le sens, mais seulement de l'exposer pas de le transférer strictement un chemin, s'il est lui-même oubliable, elle n'en reste pas moins le vecteur principal de message. Sa qualité de mesure à sa concision, sa précision et sa clarté.

Le texte technique est exprimé dans une « langue spécialisée » souvent, que Lerat a défini comme procédant de « *l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées* » (Lerat 1995 : 21) et l'intégré dans son expression caractéristiques les termes, les formules et le « *vocabulaire de soutien* » (Lerat 1995 : 3).

**9. style scientifique**

Définition	Style scientifique
But	Informer et présenter une solution pratique ou théorique à un problème scientifique au lecteur
Moyen	Décrire, expliquer ou prédire un phénomène
Point de vue du rédacteur	Optez pour l'objectivité Éviter l'utilisation du pronom personnel « je » utilisez le nous avec parcimonie la forme impersonnelle
Syntaxe ( structure de la phrase de texte)	Obéit aux règles grammaticales, mais se veut simple et direct ; privilégiez la précision et la cohérence du propos à la beauté du style
Temps des verbes	Utiliser le présent et la forme active
Métaphore, des synonymes ou des effets de style	On les trouve Rarement dans les textes scientifiques, on emploie le terme le plus précis
Vocabulaire	Utiliser des termes techniques et théorique.

**10. style littéraire :**

Définition	Style littéraire
But	Ce style à pour susciter l'émotion, la réflexion et l'intérêt du lecteur.
Moyen	Narrer et décrire une réalité au moyen des impressions et des états d'âme du narrateur, d'un personnage , d'un héros, selon une époque et une culture données .
Supports	Poésie, roman, nouvelle, pièce de

	théâtre.
Point de vue du rédacteur	Tend vers la subjectivité ( chercher à développer un point de vue original), - Roman écrit au je ou à la forme impersonnelle.
Syntaxe ( structure de phrase du texte)	Il s'en tient à la grammaire, mais se veut créatif et est souvent dense et préfère les tournures de phrases audacieuses, qui ,sortent des sentiers battus aux conventions de style et autres -prêt-à lire.
Temps des verbes	Le présent de narration, le passé simple, forme active .
Métaphore, des synonymes ou des effets de style	Souvent pour rendre le texte plus agréable à lire et plus original et aussi pour enjoliver le texte.
Vocabulaire	Vocabulaire riche , création de nouvelles expressions et de nouveaux mots.

**Conclusion :**

Pour conclure, nous avons vu la notion de <<langue de spécialité>> fait référence à une situation de communication circonscrite à un domaine particulier, pourtant, les recherches qui ont été menées sur la langue de spécialité, il est jusqu'à maintenant difficile de bien la définir. Ainsi, que cette dernière se compose de texte spécialisé qui contient des vocabulaire spécifiques ( spécialisées ).

Dans le chapitre qui suit, nous allons présenter le déroulement de l'analyse et les résultats obtenus.

---

# **Chapitre 3**

**Présentation et analyse du corpus**

---

## Introduction

Afin de renforcer notre travail théorique et d'apporter des réponses à notre problématique, nous avons élaboré cette partie pratique, qui donne également, plus de fiabilité et d'originalité à notre recherche.

Nous avons donc opté pour une méthode analytique, en analysant deux textes de types différents, visant justement à connaître ce lien, dans un domaine spécialisé, entre compétence linguistique et compétence linguistique d'une part, et la stratégie informationnelle dont elle dépend, d'une autre part.

### 1. Description du corpus :

Nous allons faire notre analyse sur un texte scientifique et un texte littéraire afin de dégager les caractéristiques et les points de divergence entre ces deux textes.

Le texte scientifique, c'est une *introduction générale d'un mémoire de recherche* intitulé « *Traitement des eaux usées par des procédés biologiques classique : Expérimentation et modélisation.* », soutenu le 03/03/2007 à l'université Ferhat Abbas-Stif, présenté par l'étudiant Zohir Bakırı.

L'étude présentée dans ce mémoire vise à appliquer les règles de mathématiques au domaine du traitement de l'eau et s'articule autour de la modélisation et de l'estimation sous contraintes d'incertitude. Par conséquent, cette étude a été consacrée au procédé des boues activées à faible charge dans la stabilisation aérobie des boues.

Le texte littéraire, c'est *le chapitre (6) du roman écrit par Victor Hugo* et il est paru en 1829, intitulé « *Dernier jour d'un condamné* », trouvé sur le site de Bibebook. <http://www.bibebook.com/joinus>.

Dans ce chapitre, le narrateur décide de rédiger son journal, dans lequel il va décrire sa souffrance physique et morale. Le but de ce journal est d'abord libérer la souffrance et puis s'adresser aux responsables pour qu'ils rendent compte de la misère qu'ils causent aux condamnés à mort.

### 2. Méthodologie d'analyse :

Après une présentation théorique de l'ensemble des concepts de notre thème de recherche, intitulé « *De la compétence linguistique à la compétence communicative : quelle*

*stratégie informationnelle dans la langue de spécialité* », un recours au terrain serait indispensable pour répondre à notre problématique : *En quoi pourrait-on considérer que la conversion de la compétence linguistique en compétence communicative est une stratégie informationnelle dans la langue de spécialité ?*.

Nous avons effectué une méthode analytique, menée par une analyse et nous allons appliquer les données du tableau qu'on a insérées à la fin du deuxième chapitre. Ces tableaux montrent les points de divergences et celles de convergences entre style scientifique et style littéraire, qui permettent d'instituer les caractéristiques de chacun des textes, texte scientifique et texte littéraire.

### 3. Interprétation des résultats obtenus

#### 3.1 Texte scientifique

##### Analyse d'un texte scientifique

##### A- L'absence de « je »:

On a constaté que l'auteur dans son texte n'utilise pas le pronom personnel du singulier « je » parce que l'auteur tend vers l'objectivité et qu'il s'agit d'un texte scientifique. L'auteur ici informe et présente au lecteur une solution pratique à un problème scientifique.

Le pronom personnel «je» désigne la première personne de singulier. Selon BENVENISTE ce pronom signifie la personne qui énonce la présente instance de discours contenant « je » . (Emile Benveniste, 1974, p. 252)

Il est intéressant de dire que , dans un texte de spécialité, on utilise, loin de toute subjectivité apparente. Le texte scientifique se caractérise par un usage spécifique des embryeurs. Pour les personnes, on notera la présence d'un *nous* de l'auteur qui commute continuellement avec un *on*, et non avec *je*. Et on outre certains structures syntaxiques dans lesquelles le sujet *il* est vide de référence, et ne supplée pas un item nominal, sujet «postiche» en français, comme l'illustrent les énoncés suivants :

-« *Il existe plusieurs types différents de procédés de traitement des eaux usées,*» ( introduction générale, p: 11).

-« *On présentera un description des principaux processus concernés dans les mécanismes de sédimentation.*»( Ibid, p: 12)

-« *On* abordera dans un premier temps,...»( *Ibid*, p: 12)

- « *Le modèle pouvant être un outil de recherche et de dimensionnement, mais aussi, comme nous le verrons, un outil de gestion.[...]. Nous avons utilisé ce type de modèle à une dimension, qui est basé généralement sur une équation de continuité.*» ( *Ibid*, p: 12)

Alors, dans notre texte, et d'après les exemples ci-dessus, l'auteur pour garder son objectivité et être neutre , il évite d'utiliser les pronoms personnels *je* .( Voir le texte dans l'annexe) , il emploie seulement des formes impersonnelles ou *nous* dit de de l'auteur de prendre une position de distanciation et de ne pas s'impliquer dans le texte.

### B- L'emploi de « nous » à la place de « je »:

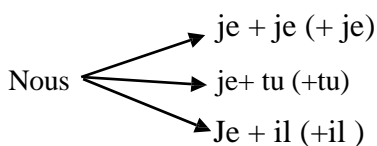
Nous avons remarqué que l'auteur a employé le pronom personnel du pluriel " nous", dans deux phrases seulement, par exemple:

- « *Le modèle pouvant être un outil de recherche et de dimensionnement, mais aussi, comme nous le verrons, un outil de gestion.[...]. Nous avons utilisé ce type de modèle à une dimension, qui est basé généralement sur une équation de continuité dont l'expression du flux provient de la théorie des flux et porte essentiellement sur les problèmes d'épaississement.*» ( *Ibid*, p: 12)

Dans notre exemple déjà dégagé, le pronom de la première personne du pluriel « nous » a une forme essentiellement ambiguë. Par conséquence, l'auteur utilise ici le « nous nous collectif par modestie: c'est-à-dire ce n'est pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre « je » et « nous - je ».

L'auteur emploie le pronoms de la première personne de pluriel " nous " deux ( 2 ) fois, ceci explique que le style scientifique utilise le " nous " avec parcimonie.

Généralement, le pronom personnel « nous » se définit comme étant la première personne du pluriel. MAINGUNEAU constate que « *nous est une forme essentiellement ambiguë car il ne correspond pas seulement à un je pluriel* » (Dominique, MAINGUEAU, 1994, P22 ).



**C- L'emploi de la forme impersonnelle (il faut qu'il y ait, il existe, il paraît que, etc.)**

Nous avons constaté que l'auteur utilise le pronom impersonnel " on " par exemple :

- « *Il existe plusieurs types différents de procédés de traitement des eaux usées, le procédé de traitement le plus utilisé est le procédé biologique.* » ( Ibid, p: 11))

Dans l'exemple au dessus, l'auteur employé la forme impersonnelle par la tournure " il existe " afin de prendre une position et utilise un langage simple et impersonnel. Cette tournure impersonnelle n'indiqueraient aucune attitude particulière de sa part ( l'auteur ) .

Ainsi, le pronom personnel " il " dans cette exemple, c'est le sujet grammatical car c'est lui qui a donné au verbe " exister " sa personne et son nombre, c'est-à-dire la 3e personne du singulier où le " il " ne désigne ni personne ni rien.

L'emploi de il, dans il existe, c'est un emploi impersonnel, qui n'a aucune des propriétés interprétatives des sujets ordinaires et en particulier du pronom personnel il(s), elles(s) dans ses emplois anaphoriques et déictiques. L'emploi de la forme impersonnelle, il existe, est un emploi non spécifique, comme dans un texte non spécialisé où il serait des signes attribués, comme hier soir. Car les types différents de procédés de traitement des eaux usées, ne sont pas ne sont pas existant en soi, mais dans un contexte de généralité, et non un contexte spécifique comme dans un domaine non spécialisé, un texte littéraire.

L'auteur, en effet, en employant la tournure impersonnelle il existe , il affirme l'existence des procédés de traitement des eaux usées, qui sont généralement une solution au moins pour le moment de l'énonciation de l'auteur, et que d'autres procédés pourraient exister, dans la mesure où l'auteur a employé l'article indéfini « des », et que ces procédés seraient évidemment dans un contexte générique comme complément des recherches précédentes. L'énoncé de l'exemple ci-dessus est donc loin d'être un événement situé dans le temps et l'espace où l'auteur fera l'objet d'une source référentielle.

**D- L'emploi des formes existentielles : il y a, il existe.....**

On a trouvé que l'auteur utilise une forme existentielle pour donner une étude déjà existants ou donner des informations par exemple :

- « *Il existe plusieurs types différents de procédés de traitement des eaux usées,* » ( Ibid, p: 11))

Dans l'exemple relevé, le mot " il existe " permet à l'auteur de donner des informations exactes, l'auteur dans son texte explique et informe sur les différents types de procédés de traitement.

En effet, ces deux tournures impersonnelles " il existe " et " il y a " servent à donner des informations ou une étude déjà existantes et d'un côté, ils servent de prendre une position, pour que l'auteur ne s'implique pas dans son texte et être neutre et objectif.

Les énoncés existentiels permettent de présenter des informations nouvelles, en effet, l'auteur opte pour une stratégie informationnelle, qui permettra au lecteur d'identifier la présence de nouvelles informations dans la partie rhématique de la phrase. Cette structure existentielle, qui, loin d'être inscrite dans un aléatoire locatif, et l'auteur ipso facto impliqué, comme dans un texte littéraire où souvent la fonction discursive est passée sous silence, elle est employée, par l'auteur, dans l'énoncé ci-dessus, pour décrire une solution pour le traitement des eaux usées. C'est une visée discursive, qui, dans un genre particulier, adopte nécessairement dans l'enchaînement thématique, des stratégies informationnelles appropriées. Le thème en effet réalisé dans, l'énoncé ci-dessus, montre essentiellement la présence de la construction existentielle avec un élément linguistique non référentiel, comme il existe

#### E- L'emploi de la nominalisation : article défini+nom

Nous avons remarqué que dans notre texte, l'auteur utilise la nominalisation : article + nom par exemple :

- « *Le monde contient aussi beaucoup d'eau* » ( Ibid, p: 11)
- « *L'eau est la vie sur la terre* » ( Ibid, p: 11)
- « *le procédé de traitement le plus utilisé est le procédé biologique.* » ( Ibid, p: 11)
- « *Ainsi, la détermination des caractéristiques physiques des floes fournit des informations complémentaires revêtant une grande importance dans la compréhension des phénomènes hydrodynamiques régissant la séparation entre l'effluent et l'eau traitée [4]* » ( Ibid, p: 11)

Dans ces exemples dégagés ou on a marqué que l'auteur emploie la transformation par nominalisation et employé un **article défini + nom**

Cela, joue un rôle important dans la structuration et l'objectivation du discours scientifique dont les groupes nominaux comportent des compléments de noms. Ainsi est une

instrument et de qualité, utilisés pour désigner la qualité de l'élément et du phénomène scientifique étudié.

#### F- L'emploi de « ce » ou la répétition du nom désignant l'objet.

Nous avons constaté que l'auteur utilise le " ce " est employé dans notre échantillon par exemple :

- « *Les variables modélisées sont alors la hauteur du voile de boues et la concentration des boues. Plus récemment, ce type de modèle a été adapté pour modéliser la concentration en MES de l'effluent*» ( Ibid , p:12 )
- «*Il existe plusieurs types différents de procédés de traitement des eaux usées, le procédé de traitement le plus utilisé est le procédé biologique. Le bon fonctionnement de ce type de procédé est conditionné en large partie par l'aptitude à la séparation entre la boue et l'eau traitée [3]*» ( Ibid , p: 11)

Dans cette exemple, on trouve que le "ce" ou les mots après " ce" figure déjà dans le discours avant ( les mots souligné)

En guise de conclusion, Nous avons déduit que, selon l'exemple, dans notre texte scientifique, le " ce " ici , a un fonction de déterminant, il a un lien direct avec un référent précis dans le discours avant ( Les variables modélisées , le procédé de traitement ) , afin de éviter la répétition.

Par conséquent , La préférence pour la répétition et le refus de l'ellipse ont des conséquences intéressantes pour l'emploi du mot "ce" dans le discours technique. En réalité, dans le langage technique, "ce" a quasi exclusivement la fonction, non pas de pronom démonstratif, mais de déterminant, ce qui implique la répétition du substantif associé.

### Résultats obtenus pour l'étude d'un texte scientifique

#### A- Absence de l'auteur

L'auteur est absent dans son texte scientifique parce que il est objectif, il ne donne aucune opinion personnelle et de jugement de valeur.

Généralement, l'auteur, dans son texte, employé la troisième personne : "il " et "on " et " nous" impersonnel, par exemple :

- « *Il existe plusieurs types différents de procédés de traitement des eaux usées,*» ( Ibid, p: 11)

- « *Le modèle pouvant être un outil de recherche et de dimensionnement, mais aussi, comme nous le verrons, un outil de gestion.[...]. Nous avons utilisé ce type de modèle à une dimension, qui est basé généralement sur une équation de continuité dont l'expression du flux provient de la théorie des flux et porte essentiellement sur les problèmes d'épaississement.*» ( Ibid, p:12)
- « *on présentera un description des principaux processus concernés dans les mécanismes de sédimentation.*»( Ibid, p:12)
- « *on abordera dans un premier temps,...*»( Ibid, p:12)

Dans les exemples au dessus , l'auteur évite les pronom "je ", "tu ", "vous", bien que sa présence soit nécessaire, l'auteur/chercheur doit se séparer de sa recherche. Autrement dit, il doit se distancier par rapport à ses démonstrations étant donné qu'il s'inscrit dans un genre régi par les normes du discours scientifique telles que la précision, la concision, la neutralité.....

### **B- Énoncé de faits réels et vérifiables**

Le texte scientifique se limite à rapporter des faits, il ne donne que des faits, autrement dit, des information vérifiables et réels basées sur ce qui s'est vraiment passé, sur des sondages et statistiques ou des études sérieuses et indépendante par exemple :

- « *Le monde contient aussi beaucoup d'eau. Plus que 70% de la totalité de l'eau contenue sur terre, seulement une petite partie qui est convenable pour la consommation humaine ou l'usage agricole (approximativement 0.5% de toute l'eau dans le monde) [1]*» ( Ibid, p: 11)
- « *Elle a une capacité de 330000 équivalent-habitants et a été conçue pour accueillir 66000 m<sup>3</sup>/j par temps sec. les charges polluantes organiques utilisées comme critères de conception de cette station sont de 17820 kg/j DBO<sub>5</sub>.*» ( Ibid, p:11)

Dans les exemples au dessus, l'auteur décrit les résultats originaux d'une recherche et décrit les faits avec exactitude. L'auteur donne des chiffres et sondages pour écrire un énoncé de faits réels et vérifiables. L'auteur de ce texte doit décrire des résultats originaux d'une recherche.

Ceci est confirmé par Day qui a dit que : «Un document scientifique est un rapport écrit publié décrivant les résultats originaux d'une recherche ».

Par cette analyse on déduit que : Une vérité scientifique est impersonnelle et n'est pas affectée dans son essence par le moyen linguistique particulier qui l'exprime; elle est très important; mais il lui faut s'exprimer, et s'exprimer linguistiquement. En fait, la vérité scientifique est conçue à travers un processus linguistique, puisque la pensée n'est rien d'autre

qu'un langage abstrait de son enveloppe extérieure. Par conséquent, le moyen d'expression approprié pour un énoncé scientifique est un langage général et symbolique dans lequel toutes les langues connues sont traduites. On peut traduire complètement la littérature scientifique car l'expression scientifique première est elle-même une traduction de symboles.

### C- Style et ton neutres - Vocabulaire neutre, dénotatif

Le ton de l'auteur n'est plus personnel, il n'a pas besoin d'employer, pour impliquer ses lecteurs, des noms propres, des pronoms personnels ou des pronoms démonstratifs

L'auteur de notre texte scientifique évite les mots connotatifs et emploie un vocabulaire dénotatif c'est-à-dire il est neutre, sans aucun jugement personnel. Par conséquent, l'auteur ne donne pas sa prise de position sur le thème, il utilise un usage fréquent de termes scientifiques, par exemple :

- «[...] entre la boue et l'eau traitée [3]. Même si une approche **microbiologique** des phénomènes de floculation [...] des phénomènes **hydrodynamiques** régissant la séparation entre l'effluent et l'eau traitée» (Ibid, p: 11)
- « Le premier chapitre est consacré à une étude bibliographique générale sur l'**épuration biologique** des eaux usées. Cette partie situe le contexte de l'étude. On abordera dans un premier temps, les caractéristiques de l'effluent entrant en station d'épuration et ensuite la classification globale des polluants et des **micro-organismes** ainsi que les principales interactions **métaboliques** mises en jeu»( Ibid, p:12)
- « On présentera une description des principaux processus concernés dans les mécanismes de **sédimentation**» ( Ibid, p:12)

Dans les exemples, la présence du lexique spécialisé et semi-spécialisé, est essentielle, en renforçant la précision du discours scientifique dont la spécificité de chaque domaine nécessite l'usage de ces éléments de spécialité.

Par conséquent, Les mots dénotatifs sont neutres (Aucun jugement favorable ou défavorable) Exemples : tableau, prostituée, policier Aucune « saveur locale » : aucun mot familier québécois, anglicisme ou d'autres régions francophones comme « séraphin », « ça fait dur », « mec », « flic » etc.

Donc, dans un texte objectif, l'auteur utilise un vocabulaire DÉNOTATIF c'est-à-dire neutre (sans aucun jugement personnel).

**D- Emploi de pron. pers. de la 3e personne**

Généralement, l'auteur utilise la troisième personne : il et " on " impersonnel, il évite donc : je, nous, vous, tu, par exemple :

- « *Il existe plusieurs types différents de procédés de traitement des eaux usées,*» ( Ibid, p: 11)
- « *on présentera un description des principaux processus concernés dans les mécanismes de sédimentation.*»( Ibid, p:12)
- « *on abordera dans un premier temps,...*»( Ibid, p:12)

Notre exemples confirment que l'auteur tend vers l'objectivité. La dépersonnalisation et la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos se manifestent dans son discours à travers la manifestation des pronoms personnels dont la position et le statut sont différents. On assiste donc à une prédominance du pronom indéfini on, ainsi qu'une importance présence de la troisième personne du singulier et du pluriel, sans négliger la fréquence très élevée de tournures impersonnelles, manifestées par le il impersonnel associé à un effort d'objectivation et de dépersonnalisation

En effet, en utilisant la phrase impersonnelle trouvée, l'auteur affirme l'existence de procédés de traitement des eaux usées, qui sont généralement considérés comme une solution au moins au moment de l'énoncé de l'auteur, et que d'autres procédés peuvent exister, tant que l'auteur a utilisé l'indéfini article "des", Et que ces procédés s'inscriront clairement dans un contexte général en complément des recherches antérieures. Ainsi, l'exemple de déclaration ci-dessus est loin d'être un événement qui se déroule au moment et à l'endroit où l'auteur fera l'objet d'une source de référence.

Quant à on, il a des lectures génériques caractéristiques de cet emploi dans un domaine de spécialité, un texte scientifique, et plus particulièrement un travail de recherche scientifique, qui, ailleurs, dans un texte non spécialisé, un texte littéraire, serait épisodique.

**E- Absence d'interpellation du lecteur :**

Nous avons trouvé que l'auteur n'interpeller pas son lecteur, c'est-à-dire, ne pas faire le lecteur réagir et de convaincre sur le sujet, il n'utilise pas les figures de style comme l'anaphore, de l'impératif ou d'une injonction, les interjection et il n'emploie pas la première et la deuxième personne " je " et " tu " ( Voir l'annexe).

Donc, l'auteur emploie toujours de la forme impersonnelle et utilise seulement des phrases déclaratives et le signe de ponctuation comme la virgule ( , ) et le point ( . ).

Nous citons des exemples :

- « *Il existe plusieurs types différents de procédés de traitement des eaux usées,*» ( Ibid, p: 11).
- « *on présentera un description des principaux processus concernés dans les mécanismes de sédimentation.*»( Ibid, p:12)
- « *on abordera dans un premier temps,...*»( Ibid, p:12)
- « *Le modèle pouvant être un outil de recherche et de dimensionnement, mais aussi, comme nous le verrons, un outil de gestion.[...]. Nous avons utilisé ce type de modèle à une dimension, qui est basé généralement sur une équation de continuité dont l'expression du flux provient de la théorie des flux et porte essentiellement sur les problèmes d'épaississement.*» ( Ibid, p:12)

### **3.2 Un texte littéraire**

#### **Analyse d'un texte littéraire**

##### **Un texte littéraire**

###### **A- L'implication de l'auteur:**

Nous avons constaté que l'inscription de l'étudiant-énonciateur dans son énoncé se désigne par la marque déictique personnel « je » et cela réfère à l'engagement de l'auteur ou sa prise de position.

Nous avons trouvé, dans notre texte littéraire, que l'auteur est présent par le pronom personnel " je " , " me " , " moi " , "mes" , " m' " , " mon " , " j' ". Nous citerons des exemples :

- « *Je me suis dit....*» ( Victor Hugo,p: 47)
- « *Sans horizon pour mes yeux* » ( Ibid 47 )
- « *Ce que j'écrirai ainsi...*»( Ibid 48 )
- « *Moi qui n'ai plus rien à faire dans ce monde ?*» ( Ibid 47)
- « *Pourquoi n'essaierais-je pas de me dire..*». ( Ibid 48)

Le pronom personnel « je » ici , désigne la première personne de singulier. ce pronom signifie la personne ou Victor Hugo qui énonce la présente instance de discours contenant " je".

Le premier pronom de singulier " je " témoigne de la prise en position de l'auteur sur ce qu'il dit. Il représente celui ou celle qui parle. Dans les exemples dégagés, le «je » donne plus d'appréciation. Ce pronom exprime une implication personnelle de l'auteur.

Et cela en s'appropriant ce que la langue nous dispose de ses formes diverses à l'instar des pronoms personnels et en particulier le pronom de la première personne du singulier «je » que son usage est motivé par la prise de conscience de soi même. La langue est donc le lieu de la subjectivité, le lieu de l'inscription du sujet.

Ceci est confirmé par Émile Benvéniste, le texte littéraire est caractérisé par la subjectivité qui est défini comme « *La capacité du locuteur à se poser comme "sujet" (...) c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet parce que le langage seul fonde la réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'" ego" »* (Émile Benvéniste, 1976, p. 259-260).

### **B- Le texte est riche d'opinions personnelles, de jugements, de goûts, de sentiments**

Nous avons constaté que notre texte littéraire se caractérise par la formulation d'opinions personnelles , de commentaires, de jugements, des goûts, de sentiments tele que :

- « *Si tout, autour de moi, est monotone et décoloré, n'y a t-il pas en moi une tempête, une lutte, **une tragédie** ? ;» ( Ibid, p 47 )*
- « *il y aura bien encore dans les **angoisses**, dans les **terreurs**, dans les tortures qui la rempliront;*» (Ibid, p :48)
- « Pourquoi n'essayerais-je pas de me dire à moi-même tout **ce que j'éprouve** de violent et d'inconnu dans la situation abandonnée où me voilà?» (Ibid, p :48)

notre texte littéraire a une fonction expressive et les exemples dégagés permet à l'auteur qui est Victor Hugo de présenter ses pensées personnelles, son vécu, ses réactions affectives. Sa présence émotive se révèle par l'expression de ses goûts, sentiments, émotions ( l'angoisse , les terreurs...), sensations, opinions ( ce que j'éprouve )etc.

### C- Style et ton imagés, expressifs Vocabulaire expressif ou connotatif Emploi des pron. pers. de la 1e et 2e pers.

Nous avons trouvé :

#### 1- plusieurs vocabulaires connotatifs expressif par l'emploi d'adjectifs qualificatifs et de noms porteuse d'émotions ou de jugements tel que :

- « *pour unique distraction machinalement occupé tout le jour à suivre la marche lente de ce carré blanchâtre que le judas de ma porte découpe vis-à-vis sur le **mur sombre**, et, [ ...]? Et que trouverai-je dans **ce cerveau flétri et vide** qui vaille la peine d'être écrit ? [ ...] Cette idée fixe qui me possède ne se présente-t-elle pas à moi à chaque heure, à chaque instant, sous une nouvelle forme, toujours plus **hideuse et plus ensanglantée** à mesure que le terme approche?» ( Ibid, p: 47, 48 ).*
- « *Certes, la matière est riche;*»( Ibid, p: 48 )

Dans cette exemple , ces vocabulaire connotatifs expressif par l'emploi des adjectifs qualificatifs et des nom porteuse d'émotions, fait référence à tout les mots qui ont une valeur sémantique supplémentaire avec le mot ( prison/ cachot). Alors, l'emploi de ces vocabulaire connotatifs est associé à la subjectivité. Ainsi, elle est essentielle dans notre texte littéraire , c'est elle qui fait sa richesse ou l'auteur fait vivre des mots et leur donne un sens qui lui est propre et en renouvelle l'emploi.

Ces mots expressifs, permet de présenter ses pensées personnelles et ses réactions affective sur la " mort " et " l'angoisse" et la " souffrance ".

#### 2- Ou des figures de style par exemple :

Nous avons remarqué que , dans notre échantillon , l'auteur employé beaucoup de figures de style variés.

- Les figures de style adoptées:
- La question réthoriques: « *Pourquoi non ? n'y a-t-il pas en moi une tempête, une lutte, une tragédie ?... ;*»( Ibid, p:47)
- la personification : « *cette plume et tarir cet encrier ;*» ( Ibid, p: 48)
- Le parallélisme: «*sans liberté pour mes pas, sans horizon pour mes yeu ;*»( Ibid, p:47)
- La gradation:
  - « *une tempête, une lutte, une tragédie .;*»( Ibid, p:47)

-« *les angoisses, dans les terreurs, dans les tortures .;*»( *Ibid*, p:48)

-« *heure par heure, minute par minute...*;»( *Ibid*, p:48 )

- périphrase : « *ce que j'écrirai ainsi ne sera peut-être pas inutile.*;»( *Ibid*, p:48)

Dans ces exemples, on trouve que l'auteur emploie des types variés de figures de style, et qui permettent de rendre notre échantillon ( texte littéraire ) plus vivant, intéressant, expressif, et aussi de captiver plus facilement l'attention du lecteur

### 3- D' une autre côté, l' emploi des pron. pers. de la 1e pers: "je"

Nous avons constaté que l'auteur dans son texte se désigne par la marque déictique personnels tel que le " je "

Nous citons des exemple :

- « *Ce que j'écrirai ainsi...*;» ( *Ibid*, p: 48)
- « *Je me suis dit* ;»( *Ibid*, p: 47 )
- « *Pourquoi n'essaierais-je pas de me dire...*;»( *Ibid*, p: 48 )

Dans ces exemples le pronom personnel " je " est la marque de l'auteur, il est de ce fait conçu comme une marque puissante de subjectivité.

### D- L'interpellation du lecteur.

Dans ce texte, nous avons trouvé que l'auteur questionne et employé les interjections les interrogations par exemple :

- « *Est-ce que je puis avoir quelque chose à dire, moi qui n'ai plus rien à faire dans ce monde ? Et que trouverai-je dans ce cerveau flétri et vide qui vaille la peine d'être écrit ?*» ( *Ibid*, p: 47 )

Ce exemple d'interrogation donné par Victor Hugo , ce dernier il questionne soi-même, il n'attend pas une réponse mais il utilise pour attirer l'attention des lecteurs.

Si grâce à l'interrogation que l'énonciateur (l'auteur) employé, il peut exprimer une demande ou une question. Une autre fonction de l'interrogation est ajouté par MAINGUENEAU, selon lui: «*interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternance de répondre ou de ne pas répondre.*».( 41 Safinaz,. p 136).

L'auteur aussi, employé Les interjections «émotives expriment, à l'état brut, un sentiment plus ou moins vif du locuteur.

nous citerons des exemples :

- « *Eh! c'est bien de cela qu'il s'agit!* »( Ibid, p:48 )

Dans l'exemple dégagé, l'interjection dégagées servent à manifester une attitude émotionnelle concernant le contenu de roman. Elles mettent en scène l'émotion qu'elles représentent. Elles entraînent l'intensité d'une émotion ressentie par le locuteur qui sert souvent à interpeller l'interlocuteur à interagir, et qui est leur rôle principal dans la langue, mais, il y a certains cas où on trouve que le contexte qui encadre cette émotion.

### **Conclusion :**

Tous les éléments de subjectivité, d'objectivité et ceux qui relèvent du dénotatif et du connotatif permettent aussi d'identifier les types de renseignements, et de ce fait de la stratégie informationnelle optée dans un texte donné. Pour un texte de spécialité, il ne s'agit pas de jugement favorable ou défavorable, car l'emploi des mots est de façon neutre. Au contraire, dans un texte littéraire, l'auteur est tout à fait impliqué, il cherche à exprimer un jugement favorable ou défavorable, car il décrit une réalité au moyen des impressions et des états d'âme du narrateur, de sorte qu'il cherche à développer un point de vue original et subjectif. Et généralement, à l'opposé de ce qu'il y a dans un texte de spécialité, où les énoncés sont appuyés sur des données scientifiques généralement reconnues ou sur des témoignages, études, tableaux, statistiques véridiques, dans un texte non spécialisé, des textes littéraires, éditoriaux, chroniques d'opinions, critiques, l'auteur cherche à convaincre son destinataire de la justesse de son opinion.

---

---

## **Conclusion Générale**

---

---

## Conclusion Générale

---

En guise de conclusion, il convient de retracer les grandes lignes qui décrivent les principes de notre travail de recherche. D'abord, nous avons fixé le sujet qui a accroché notre réflexion dont l'intitulé est: De la compétence linguistique à la compétence communicative : quelle stratégie informationnelle dans la langue de spécialité ?

En basant sur une méthode analytique par un analyse d'un texte scientifique et autre littéraire.

Dans ce travail de recherche, il est important de rappeler notre problématique :

- ★ En quoi pourrait-on considérer que la conversion de la compétence linguistique en compétence communicative comme stratégie informationnelle dans la langue de spécialité ?.

Nous avons proposé comme hypothèse :

- ★ Plus un locuteur a des connaissances dans le domaine de spécialité, plus il a une stratégie dans le traitement de l'information de ce domaine.

Dans les deux chapitres théorique, nous avons essayé de présenter les les notions de base de notre étude qui sont : la langue de spécialité, la notion de compétence ( linguistique et communicative) , le style scientifique. Et nous avons tenté de définir quelques concepts-clés : langue de spécialité , texte, compétence ...etc

Tout cela pour la raison de construire un cadre conceptuel et pour mieux cerner notre problématique.

Dans le dernier chapitre et à la suite de l'analyse des données recueillies de notre analyse , nous tenons à préciser que :

L'auteur d'un texte scientifique se dévoile diffuseur du savoir et non pas possesseur de ce dernier. Il prend distance par rapport à son propre écrit et minimise son intégration par certains marqueurs linguistiques qui font transposer sa subjectivité dans un discours objective. Le texte scientifique révèle la rigueur et la clarté en appropriant des éléments d'ordres énonciatif, lexical et stylistique pour que le sens des propos à vulgariser ne soit guère une part laissée à l'interprétation. Pour marquer ces caractéristiques, l'auteur manipule, par l'écriture scientifique, son discours de sorte que ce dernier devienne objectivé.

## **Conclusion Générale**

---

Tous les éléments de subjectivité, d'objectivité et ceux qui relèvent du dénotatif et du connotatif permettent aussi d'identifier les types de renseignements, et de ce fait de la stratégie informationnelle optée dans un texte donné.

---

# **Bibliographie**

---

### Bibliographie

#### Ouvrages:

1. PORTINE, H., « Les « langues de spécialité » comme enjeux de représentations », Le français dans le monde, Recherches et applications, août –septembre 1990.
2. (Emil BENVENIST, problèmes de linguistique générale, tome 1, paris, Gallimard, 1974 p252,).
3. Dominique, MAINGUEAU, L'énonciation en linguistique Française. Paris. Hachette livre, 1994, P22
4. ( MARTIN, Giegel, JEAN Christophe pellat & RÉNÉ Rioul , Grammaire méthodique du français. Paris. Puf, 1994. P978
5. ( Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. Op.cit. p 136).
6. 1/) Dubois et Al , 1994, article» langue
7. Émile Benvéniste, Problèmes de linguistique générale, 1966, coll. tel, 1976, p. (« .)260-259
8. Emil BENVENIST, problèmes de linguistique générale, tome 1, paris, ( .),Gallimard, 1974 p252
9. SAPIR, E, Le langage )trad. S. M. GUILLEMIN( P. B. Payot - 1967, pp. 218- ( .219
10. .)https://journals.openedition.org/asp/4019
11. ,F.De Saussure, cours de linguistique générale, 2002 (
12. ." D. Maingueneau " les termes clés de l'analyse de discours . P 28 (
13. ( Beaugrand et Dressler ( 1981: chap .1 )
14. Ehlich ( 1989 )
15. Perrot ( 1953 : 44 / 45 ) .
16. ( M.Bréal , Essai de sémantique, 1879).
17. ( P.Lerat, sémantique descriptive 1983 : 3).
18. .)Garrison et Coster 1976: 511(
19. ).Gérard, VIGNER. Lire du texte au sens ». Paris. CLE international, 1979.P. 99 (
20. (Gérard, VIGNER et Alix, MARTIN, Le français technique: Hachette/Larousse. Coll. Le français dans le monde, 1976. PP. 21-23)

## Bibliographie

---

### II-Dictionnaires:

1. 18-JEAN DUBOIS et al, Dictionnaire de linguistique, éd. Larousse, Paris cedex, France, 2002.
2. La terminologie selon une approche textuelle : une représentation plus - adéquate du lexique dans les langues spécialisées, in Actes de Langue Française et de Linguistique, Universitas Dalhousiana, Halifax, Nova Scotia, Canada, ALFA vol 7/8, 1994/95.
3. Introduction à la linguistique générale  
[/https://www.universalis.fr/encyclopedie/cours-de-linguistique-generale](https://www.universalis.fr/encyclopedie/cours-de-linguistique-generale)  
Robert Martin, Comprendre la linguistique, Paris, Puf, 2004 -  
[/https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/1995-v8-n2-ttr1483/037216ar-](https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/1995-v8-n2-ttr1483/037216ar-)  
Olivier Bertrand, Le français de spécialité: enjeux culturels et linguistiques, - Cedex, 2008
4. Marcel Diki-Kidiri, Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines: pour une approche, ed.Karthala, 2008
5. L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES DE SPECIALITE A DES ETUDIANTS ETRANGERS, [WWW.PERSEE.FR/DOC/LFR\\_0023-8368\\_1973\\_NUM\\_17\\_1\\_5624](http://WWW.PERSEE.FR/DOC/LFR_0023-8368_1973_NUM_17_1_5624) HISTORIQUE DU FOS [WWW.LE-FOS.COM/HISTORIQUE-4.HTM](http://WWW.LE-FOS.COM/HISTORIQUE-4.HTM)  
[dSPACE.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8330/1/hocine-fadia.pdf](http://dSPACE.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8330/1/hocine-fadia.pdf)